DIAL 2974

Benoît XVI et l'option pour le pauvre

Gustavo Gutiérrez

samedi 1er décembre 2007, mis en ligne par Dial

Dial a publié depuis le mois d'avril 2007 une série de textes relatifs à la Ve Conférence de l'épiscopat latino-américain (CELAM) qui s'est tenue au Brésil, à Aparecida, du 13 au 31 mai 2007 [1]. Nous clôturons ce cycle avec cet article de Gustavo Gutiérrez, théologien péruvien, figure de proue de la théologie de la libération et fondateur de l'Institut Bartolomé de las Casas de Lima. Il présente la façon dont le pape Benoît XVI a traité la question des pauvres et de la pauvreté.

Le discours inaugural de la Vème Conférence de l'épiscopat latino-américain et caribéen a été l'occasion pour Benoît XVI de faire une importante déclaration sur l'option préférentielle pour le pauvre, en la mettant en relation avec la condition de disciple et, par conséquent, de missionnaire qui est celle de tout chrétien.

Les pages qui suivent se limitent à traiter ce point de son discours. Nous verrons, en premier lieu, comment est considérée la relation entre la foi en Christ et l'option mentionnée ; ensuite nous nous poserons la question : de quel pauvre parle-t-on ; suivent, en guise de conclusion, quelques notes sur le lien entre évangélisation et promotion humaine.

Foi christologique : fondement de l'option pour le pauvre

Il est significatif que cette intervention ait lieu lors de sa première visite sur le continent – et au milieu d'une éminente assemblée ecclésiale – celle-là même où cette expression est née à la fin des années 60. Depuis lors, cette formulation et cette perspective, d'un enracinement biblique évident, furent accueillies dans des communautés chrétiennes, des plans pastoraux, des documents épiscopaux – y compris au-delà de l'Amérique latine – , dans des textes de différentes confessions chrétiennes et dans le magistère de Jean-Paul II. Mais, dans cet itinéraire, n'ont pas manqué les incompréhensions et tergiversations, les modifications de l'expression – avec des ajouts et des suppressions, dans l'intention de préciser son contenu – ainsi que des résistances voilées ou des tentatives pour atténuer ses exigences.

À cette occasion, dans un discours appelé à avoir une grande influence sur l'assemblée à laquelle il fut adressé, Benoît XVI parle de cet engagement en montrant sa portée théologique : « l'option préférentielle pour les pauvres est implicite dans la foi christologique en ce Dieu qui s'est fait pauvre pour nous, afin de nous enrichir de sa pauvreté (cf.2 Cor.8.9) » (Discours n° 3) [2]. De là viennent ses dimensions évangélisatrices et d'engagement social. En effet, la source théologique est transparente ; en dernière analyse, c'est l'option pour le Dieu qui se révèle en Jésus. Pour cette raison, nous l'avons appelée une option théocentrique. Mais il faut dire résolument que cette affirmation non seulement n'oublie pas qu'il s'agit d'une solidarité concrète et essentielle envers des personnes qui souffrent d'une situation d'injustice et d'insignifiance sociale, mais que, plutôt, elle lui donne un solide fondement et une radicalité évangélique.

Nous croyons en un Dieu qui se fait présent dans l'histoire et valorise tout l'humain. En ce sens, Karl Barth pouvait dire que l'être humain est la mesure de toutes choses dans la mesure où Dieu s'est fait

homme. En se référant à l'un des textes les plus intéressants de son encyclique *Deus Caritas*, le Pape Benoît rappelle « qu'aimer Dieu et aimer le prochain se fondent ensemble : chez l'être le plus humble nous rencontrons Jésus lui-même et en Jésus nous rencontrons Dieu » (n.15) (ibidem). Un peu plus loin, l'encyclique dit : « Aimer Dieu et aimer le prochain sont inséparables, c'est un seul et même commandement » (n.18).De toute évidence, ces assertions sont inspirées du texte capital de Mt.25, 31-46 (mentionné explicitement dans *Deus Caritas* , (n.15) [3]. Passage évangélique central dans la réflexion théologique menée en Amérique Latine et aux Caraïbes. À Puebla, il a inspiré le texte sur le visage des pauvres dans lequel nous devons reconnaître le visage de Jésus. Saint Domingue a prolongé la réflexion et ce serait très précieux que la Vème Conférence la reprenne, tout en tenant compte des nouvelles situations de pauvreté et d'exclusion. Nous serions face à une manière féconde et ouverte sur l'avenir de manifester la continuité entre les conférences épiscopales latino-américaines.

L'option pour le pauvre est un chemin, à travers Jésus Christ, vers Dieu amour, un composant fondamental de la suite de Jésus, un signe qui annonce la présence du Royaume et manifeste ses exigences. C'est une option prioritaire, préférentielle, car l'Amour de Dieu est universel ; personne n'en est exclu. Cependant, ce n'est pas une universalité abstraite, vide de contenu : en elle, les derniers, ceux-là qui vivent une situation de marginalité et d'injustice, contraire à la volonté de Dieu, ceux-là doivent être les premiers. C'est de cette manière que nous aimons comme Jésus a aimé (cf. Jn.13, 34) et que nous prenons son témoignage comme modèle de nos vies et de nos engagements.

Avec insistance, le Pape fait référence à la perspective spécifiquement chrétienne de l'incarnation comme dernier mot de ses affirmations. Ainsi, quelques lignes avant la mention de l'option pour le pauvre, il dit que « Dieu est la réalité fondatrice, non pas un Dieu pensé, ou hypothétique, mais le Dieu au visage humain ; le Dieu avec nous, le Dieu de l'amour jusqu'à la croix ». Le Dieu incarné qui se livre « jusqu'à la dernière extrémité » (ibidem) et accepte le prix de la souffrance par fidélité à sa tâche de proclamation du Royaume. Un « Dieu proche des pauvres et de ceux qui souffrent » (n.1).

Lorsqu'il parle des valeurs nécessaires pour forger une société juste, il revient sur le sujet, et soutient que « là où Dieu est absent – le Dieu au visage humain de Jésus Christ – ces valeurs n'apparaissent pas dans toute leur vigueur, et il ne s'établit pas un consensus à leur sujet » (id. n.4). Il s'agit de l'Emmanuel, autre grand thème de Mathieu, le Dieu avec nous, que nous reconnaissons en cheminant, jour après jour, sur ses traces [4]. Dans cet ordre d'idées, le Pape affirme – avec une expression qui fut curieusement accusée, dans le passé, d'immanentisme par quelques personnes – que « le Verbe de Dieu, en se faisant chair en Jésus Christ, s'est fait aussi histoire et culture » (n.1). L'un de nous, membre de l'histoire humaine et d'une culture. Comme nous. Son amour et son don total, son annonce du Royaume et son obéissance au Père le révèlent, en même temps, comme le Fils, comme le Verbe de Dieu.

C'est dans l'histoire que se révèle l'amour du Père. Le Saint-Esprit, Esprit de vérité, envoyé aux suiveurs de Jésus par le Père au nom du Verbe incarné, doit nous conduire « jusqu'à la vérité complète » (cf. Jn. 14, 26 et 16, 13). Cette présence dans l'histoire est l'assise du discernement des signes des temps. Ce discernement est le cadre et le sens qui nous fait voir la réalité sociale et historique avec les yeux de la foi ; il est présent, depuis le début, dans la méthode dite du « voir, juger, agir », accueillie dans « Gaudium et Spes », et bien d'autres documents ecclésiaux.

Il est important de préciser que la perspective de foi n'apparaît pas que dans le jugement ; la vision de foi accompagne tout le processus, ce qui ne veut pas dire qu'on ne respecte pas la légitime autonomie et consistance des réalités temporelles [5]. Attitude qui est présente, et réclamée, dans la pratique et les textes de l'Église ; c'est ce que *Gaudium et Spes* appelle « connaître et comprendre le monde où nous vivons » (n.4). Les perspectives qu'ouvre la foi chrétienne – transcendantes et historiques – ne peuvent être mises entre parenthèses dans la vision de la réalité, quand il s'agit d'examiner les interpellations à vivre et communiquer l'Evangile. Voilà l'abc de la méthode, mais cela même nous conduit à une analyse sérieuse et respectueuse des situations examinées.

Pour le pauvre et contre l'injustice

Selon ce qui a été précisé depuis longtemps, nous sommes face à une option ferme et libre, comme toutes

les grandes décisions de notre vie, spécialement celles qui sont inspirées par la recherche du Royaume et de la justice. Et nous ne sommes pas face à quelque chose d'optionnel, comme l'adjectif dérivé du substantif « option » peut le faire penser [6].

Une décision qui doit être prise par tout chrétien, y compris par les pauvres eux-mêmes. C'est une option pour les pauvres et les insignifiants, et contre l'injustice et la pauvreté qui les écrasent. Ce sont les deux côtés d'une même médaille. Pourtant les choses ne s'arrêtent pas là ; c'est également un engagement qui doit être assumé par l'ensemble de l'Église. En ce sens, Benoît XVI se réfère à l'Église comme « avocate de la justice et des pauvres » (n.4) et quelques lignes après, il réaffirme : « former les consciences, être avocate de la justice et de la vérité, éduquer dans les vertus individuelles et politiques, telle est la vocation fondamentale de l'Église dans ce secteur » (n.4). Notons l'allusion aux vertus politiques ; « sociales » dira-t-il dans un autre passage (n.3)

Mais il y a plus, et le discours le remet en mémoire également. De qui parle-t-on quand on mentionne le pauvre ? Le discours est clair sur ce point. Il s'agit de ceux qui vivent dans la pauvreté réelle, matérielle, condition qualifiée « d'inhumaine » à Medellin, et comme antiévangélique à Puebla. Elle constitue un défi d'envergure pour la conscience humaine et chrétienne. Le Pape se demande, pour cette raison, comment l'Église peut-elle « répondre au grand défi de la pauvreté et de la misère » (n.4). Il s'appuie sur une citation de *Populorum Progressio*, dont on célèbre le quarantième anniversaire cette année et qui a été très présente à la Conférence de Medellin, pour dire que « les peuples latino-américains et caribéens ont droit à une vie pleine, propre des enfants de Dieu, avec des conditions plus humaines : délivrés des menaces de la faim et de toute forme de violence ». Il rappelle ensuite que l'encyclique « invite chacun à supprimer les graves inégalités sociales et les énormes différences dans l'accès aux biens » (n.4 ; cf : *Populorum Progressio* n.21).

C'est une situation grave que nous connaissons bien, et qui fait de l'Amérique Latine et des Caraïbes le continent le plus inégalitaire de la planète. Grave, et qui plus est, scandaleuse, étant donné la large majorité catholique qui y vit. C'est un défi à la crédibilité de l'Église catholique qui, malheureusement, est toujours d'actualité. On a besoin d'une grande fermeté dans l'annonce de l'évangile et de ses inéluctables conséquences pour tout croyant ; d'une grande dose d'humilité aussi pour reconnaître nos propres déficiences et limites et entrer en dialogue avec des personnes d'autres horizons dans le but de s'unir dans une tâche qui « invite tout un chacun » à rechercher la justice sociale, cela dans le respect de la liberté de la personne humaine [7].

Cette manière de voir ne laisse pas la place aux équivoques : les pauvres qui réclament notre solidarité sont ceux qui manquent du nécessaire pour satisfaire leurs besoins de base et qui ne voient pas valorisée leur condition de filles et fils de Dieu. Au début de son discours, en avançant les causes de cette situation, le Pape remarque que « l'économie libérale de quelques pays latino-américains doit se soucier de l'équité, car continuellement s'étendent les secteurs sociaux qui se voient éprouvés toujours davantage par une énorme pauvreté, voire spoliés de leurs propres richesses naturelles (n.2) [8].

Spoliés, bien souvent aussi, de leur dignité humaine et de leurs droits. La pauvreté, leur insignifiance dans la société, ce n'est pas une infortune, c'est une injustice. Elle constitue une réalité à plusieurs facettes, complexité déjà présente dans la notion biblique de la pauvreté et que nous constatons quotidiennement à notre époque. Divers facteurs – et pas seulement le facteur économique – interviennent en la matière. C'est le résultat de la manière dont a été construite la société, à partir de structures économiques, bien sûr, mais aussi de catégories mentales et culturelles, d'atavismes sociaux, de préjugés racistes, culturels (l'oubli des peuples indigènes et afro-américains), de sexe (la majeure partie des personnes pauvres sont des femmes) et religieux, accumulés au cours de l'histoire. Nous parlons ici d'une situation qui est le fruit de nos mains ; pour cette raison, en elles aussi se trouve la possibilité d'abolir ces préjugés. Du point de vue de la foi, les causes de la marginalisation de tant de gens reflètent un refus de l'amour, de la solidarité ; c'est cela que nous appelons un péché. C'est jusqu'à la racine, avec ses conséquences, qu'il faut aller pour comprendre la libération totale en Christ.

L'énorme pauvreté et ce qui la provoque – la croissante inégalité et l'injustice – voilà ce qui est en

question. Cela met les choses à leur juste niveau : décrire et dénoncer une situation de carence qui ne permet pas de vivre dignement est important, mais cela n'est pas suffisant ; il faut remonter à ses causes, si l'on veut la vaincre [9]. Il s'agit d'honnêteté et d'efficacité dans le « combat pour la justice » pour reprendre l'expression bien connue de Pie XI. Si l'on ne vient pas à bout de l'inégalité sociale, la légère croissance économique qui se manifeste dans quelques pays du continent n'atteindra pas les plus pauvres.

Arrivé à ce point, Benoît XVI considère que, devant cette situation, et dans une perspective de foi, « la question fondamentale » est celle-ci : « De quelle manière l'Église, illuminée par la foi en Christ, doit-elle réagir face à ces défis ? ». Mais encore, « dans ce contexte, il est inévitable – ajoute-t-il, de parler du problème des structures, surtout de celles qui créent l'injustice ». Un long paragraphe du discours est justement consacré à ce point. Dit d'une manière positive, les structures justes « sont une condition sans laquelle est impossible un ordre juste dans la société. » Aussi bien « le capitalisme que le marxisme » ont promis ces structures, mais, dit le Pape, ces promesses se sont révélées fausses car elles ont oublié la personne et les valeurs morales (n 4). Faute de quoi il ne peut y avoir de convivialité sociale, humaine et juste.

Il n'appartient pas à l'Église d'établir ces structures, mais cela n'empêche pas d'avoir son mot à dire sur des questions économico-sociales [10]. Sa tâche est de « former les consciences », nous le rappelions plus haut, il s'agit d'une position classique que toute théologie qui traite de ces sujets doit prendre en compte. Ce n'est pas se mettre en retrait ni échapper à la responsabilité en matière sociale et politique [11]. Au contraire, insister sur le fait que les êtres humains et leurs droits, en tant que personnes et en tant que peuples, constitue le cœur et la finalité de la vie en société harmonieuse, est quelque chose qui a des incidences concrètes et précises [12]. Pour preuve les difficultés que la parole évangélique rencontre, là où elle est prononcée, de la part de ceux qui voient leurs intérêts mis à mal. Les réactions que provoqua la prédication de Mgr Romero, et bien d'autres cas à travers le continent, l'attestent.

Parmi les causes de pauvreté, le Pape pointe également le rôle que joue la globalisation. Il reconnaît que ce phénomène a des côtés positifs qui peuvent signifier des réussites pour l'humanité ; mais il prévient qu'elle « comporte aussi le risque de grands monopoles et de convertir le lucre en valeur suprême » (n. 2) Une dénonciation que font beaucoup à notre époque. La situation internationale conditionne, et même détermine, bien des choses à l'intérieur de chaque nation ; son analyse est, par conséquent, indispensable.

Évangélisation et promotion humaine

L'expérience de la solidarité avec le pauvre, qui vit dans une condition inhumaine et d'exclusion, nous fait voir à quel point l'Evangile est un message qui libère et humanise et, par là même, il représente un appel à la justice. Benoît XVI l'exprime ainsi : « L'évangélisation a toujours été liée à la promotion humaine et à l'authentique libération chrétienne » (n.3) La suite du discours est le texte, déjà cité, de *Deus Caritas*, traitant de la « fusion » entre l'amour pour Dieu et l'amour pour le prochain. La promotion humaine n'est pas une étape préalable à l'évangélisation, ni une voie distincte de celle-ci. Dans les dernières décennies, s'est développée la conscience du lien étroit qui les unit. Dans cet ordre d'idées, Jean-Paul II disait à Puebla que la mission évangélisatrice de l'Église « a comme élément indispensable l'action pour la justice et la promotion humaine » (Jean-Paul II, Discours inaugural, III, 2) [13].

Benoît XVI, citant l'épisode d'Emmaüs, rappelle que l'Eucharistie est « le centre de la vie chrétienne » (n.4). Dans la fraction du pain, nous faisons mémoire de la vie, nous apportons le témoignage de la mort et de la Résurrection de Jésus. C'est pourquoi l'Eucharistie n'est pas un acte privé et intime ; elle nous appelle au témoignage et à l'annonce de Celui qui est « chemin, vérité et vie » pour tous. Elle « suscite l'engagement de l'évangélisation et l'élan vers la solidarité ; elle réveille chez le chrétien le fort désir d'annoncer l'Evangile et d'en porter le témoignage au sein de la société afin que celle-ci soit plus juste et plus humaine. » (ibidem) [14]. Elle est signe de communion, et anticipation de sa réalisation parfaite.

L'union au Christ, nous reconnaître en lui fils et filles de Dieu, nous pousse nécessairement à forger la fraternité et la justice. Comme on a pu le vérifier, ce qui est énoncé dans le discours sur l'option préférentielle pour les pauvres n'est pas une phrase glissée au passage, mais bien son point central. Il est placé dans un tissu pastoral, social, théologique et spirituel qui nous montre sa profondeur, sa portée et

ses exigences. Il nous permet aussi de relire d'autres thèmes abordés dans le discours – brièvement pour des raisons de temps et de conjoncture – qui appellent à des approfondissements et précisions. C'est une tâche à réaliser.

Le thème est exposé et mis sur la table de la Conférence d'Aparecida ; c'est, comme nous le disions au début, un des axes de la continuité avec les conférences épiscopales précédentes, sur laquelle le Pape et les évêques ont insisté ces jours-ci. Sa présence, dans la situation actuelle vécue en Amérique Latine et aux Caraïbes, sera d'une grande importance pour l'assemblée qui vient de commencer.

Quoi qu'il en soit, approfondir la perspective christologique de l'option pour le pauvre est une importante contribution pour mieux percevoir notre condition de disciples et missionnaires ainsi que la radicalité évangélique du sens que revêt la pratique chrétienne de l'option et la solidarité pour le pauvre, du rejet de l'injustice, c'est-à-dire le chemin vers le Père de tous.

– Dial – Diffusion d'information sur l'Amérique latine – D 2974.
– Traduction de Sylvette Liens pour Dial.
– Source (espagnol) : Adital, 18 juillet 2007.

En cas de reproduction, mentionner au moins l'auteur, la traductrice, la source française (Dial - http://enligne.dial-infos.org) et l'adresse internet de l'article.

Notes

[1] Voir DIAL 2926, 2927, 2941, 2942, 2949, 2955, 2967.

[2] Citation de Paul qui se trouve aussi dans le document « Pauvreté de l'Église » (n.18) de Medellin.

[3] Nous avons eu l'occasion d'étudier de façon assez détaillée ce texte de Mathieu dans « Où est le pauvre, là est Jésus-Christ », *Pagínas*, 201, octobre 2001, p. 6-21.

[4] « En dehors de la suite (de Jésus), on n'a pas l'affinité suffisante avec l'objet de la foi pour savoir ce que l'on dit quand on confesse que cet objet, c'est le Christ » (Jon Sobrino, *Jésus libérateur, Lecture historico-théologique de Jésus de Nazareth*, San Salvador, UCA, 1991, p. 104).

[5] À ce sujet, voir les considérations, nourries de la pratique de la méthode, de Luis Fernando Crespo : *Révision de vie et suite de Jésus*, Lima, UNEC-CEP, 1991.

[6] Comme dit M. Diaz Mateos, « c'est une option non optionnelle, puisque c'est la mise à l'épreuve de notre identité ecclésiale et chrétienne » (« Le cri du pauvre traverse les nuages », dans *Le Visage de Dieu dans l'histoire*, p. 159).

[7] Voir, à ce sujet, Felipe Zegarra, « La cinquième Conférence de l'épiscopat d'Amérique latine et des Caraïbes », dans *Pagínas*, 200, août 2006, surtout les pages 16 et 17.

[8] Parmi ces « richesses naturelles », il faut aujourd'hui compter – outre ceux auxquels cette phrase fait spontanément penser – l'eau et l'air, si nous réfléchissons à la pollution, au réchauffement de la planète – et en général aux dommages causés à l'environnement par une exploitation sans frein. La question écologique intéresse toute l'humanité, mais affecte tout spécialement les plus fragiles d'entre elle, les pauvres.

[9] Ce n'est pourtant pas la première fois que Benoît XVI aborde le thème des causes de la pauvreté ;

dans son encyclique, il disait : « À partir de ce moment (l'émergence de la société industrielle), les moyens de production et le capital constituaient le nouveau pouvoir qui, parce qu'étant aux mains de peu d'hommes, comportait pour les masses ouvrières une privation de droits contre laquelle il fallait se rebeller. » (*Deus Caritas est*, 2005, n.26).

[10] Peu de temps auparavant, Benoît XVI avait manifesté sa préoccupation pour ces thèmes dans une lettre à Angela Merkel, chancelier d'Allemagne. Il y propose que l'Union européenne s'efforce « d'atteindre l'objectif d'éliminer l'extrême pauvreté avant 2015 », ce qui « est une des tâches les plus importantes de notre temps » et une tâche immédiate, ajoute-t-il : « faire tout ce qui est possible pour pourvoir à une rapide, complète et inconditionnelle annulation de la dette extérieure des pays pauvres fortement endettés et des pays moins développés » (Lettre du 6 décembre 2006).

[11] Sous forme d'une question rhétorique, le discours avait souligné – avant le paragraphe que nous citons ici – que cette position ne signifie pas « une fuite vers l'intimisme, vers l'individualisme religieux, ou un abandon de la réalité pressante des grands problèmes économiques, sociaux et politiques d'Amérique Latine, du monde, ni une fuite de la réalité vers un monde spirituel.

[12] Sur ce plan éthique, il situe, de même, la doctrine sociale de l'Église.

[13] Auparavant, le Synode romain sur « Justice dans le monde » (1971) soutenait que la mission de l'Église « inclut la défense et la promotion de la dignité et des droits fondamentaux de la personne humaine » (n.37).

[14] Célébrer l'Eucharistie nous conduit à « travailler pour un monde plus juste et fraternel » (*Sacramentum Caritatis*, n.88).